

RENTRÉE

Le périscolaire s'étend de nouveau

Dès la rentrée, des élèves de CP et CE1 pourront bénéficier des garderies périscolaires.

Page 2

TRAVAUX

Cure de jouvence pour les équipements municipaux

Chaque année, l'été est mis à profit par les services techniques de la Ville pour réaliser des travaux de gros œuvre et d'entretien dans les groupes scolaires et équipements sportifs.

Page 7

ECONOMIE

Le pôle technologique des Rives de l'Oise est opérationnel

Situé sur le site des anciens établissements Akzo à Venette, ce pôle accueille une pépinière d'entreprises nées dans la mouvance de l'UTC.

Page 14

COMPIEGNE

N O T R E V I L L E



SEPTEMBRE 2008 - N°267 - www.compiègne.fr

DOSSIER : RAMASSAGE DES DÉCHETS QUELQUES AJUSTEMENTS

Pages 8 et 9



Vos déchets quittent par le train Compiègne pour le centre de valorisation énergétique de Villers-Saint-Paul. Nous sommes une des très rares collectivités en France à utiliser cette méthode qui évite beaucoup de camions sur les routes de l'Oise et dans nos rues.

ACTUALITÉ

RENTÉE SCOLAIRE

Cantines : nouveaux tarifs des repas



Le service de restauration scolaire a accueilli 2000 enfants pendant l'année 2007-2008.

La Ville de Compiègne procède à une modification de la grille tarifaire des cantines au 1^{er} septembre.

"Depuis de nombreuses années, la revalorisation des tarifs était encadrée par la loi et peu significative par rapport à l'augmentation des prix" souligne l'adjointe aux affaires scolaires, Sylvie Oger-Dugat. "Par rapport à d'autres villes de Picardie, les tarifs pratiqués à Compiègne étaient anormalement bas".

Un décret paru le 29 juin 2006 permet désormais aux municipalités d'établir des tarifs en rapport avec le prix de revient réel de la restauration scolaire. A Compiègne, ce prix s'établit en moyenne pour un élève de classe élémentaire à 7,10 euros par repas et pour un élève de maternelle à 8,40 euros, alimentation et dépenses pour le personnel d'accompagnement compris, le coût du transport des élèves et les dépenses de matériel et d'énergie n'étant pas pris en compte.

"Les nouveaux tarifs vont mieux prendre en considération les familles aux revenus les plus

modestes et une nouvelle tranche de revenus correspondant à un Smic et demi a été créée, afin d'atténuer les effets de seuil.

Cette revalorisation des tarifs tend donc vers des prix qui se rapprochent davantage de la réalité économique mais qui restent pour les familles de Compiègne très inférieurs au coût de revient réel. Les nouveaux tarifs permettront de diminuer le déficit de la Ville de 200 000 euros, 76 % du coût de la restauration scolaire restant à sa charge".

Les élèves de Saint-Germain accueillis à Gaëtan Denain

Jusqu'à présent obligés d'emprunter les transports scolaires pour se rendre à la cantine du lycée Mireille Grenet, les élèves du groupe scolaire Saint-Germain A et B pourront dès la rentrée se restaurer le midi dans les locaux du collège Gaëtan Denain situé à proximité.

Les élèves auront ainsi la possibilité de s'y rendre à pied tout en continuant à bénéficier des repas de la cuisine centrale du lycée Charles de Gaulle.

Quelques chiffres

- 2000 rationnaires ont fréquenté la cantine en 2007-2008, soit 555 enfants de plus qu'en 2000.

36% d'entre eux sont issus de familles dont les revenus sont inférieurs au Smic ; 27%, de familles percevant entre 1 et 2 Smic ; 33 %, de familles dont les revenus sont supérieurs à 2 Smic.

- 1 863 000 euros, soit plus de 900 euros par enfant : c'est la subvention apportée par la Ville, sans la revalorisation des tarifs.

Nouveaux tarifs en vigueur

- 1,20 euro le repas (au lieu de 0,85 euro) pour un enfant issu d'une famille ayant des revenus inférieurs au Smic.

- 2,20 euros (au lieu de 1,70 euro) pour les familles percevant entre un Smic et un Smic et demi.

- 3,50 euros (au lieu de 1,70 euro) pour les familles ayant entre un Smic et demi et 2 Smic.

- 5 euros (au lieu de 2,85 euros) pour les familles dont les revenus sont supérieurs à 2 Smic.

- 7,10 euros pour les familles domiciliées hors Compiègne.

Le périscolaire s'étend de nouveau



Photo d'archives

Au sein des garderies périscolaires, les rencontres interâgées initiées voici quelques années entre les enfants des garderies maternelles et les résidents de maisons de retraite connaissent toujours un vif succès auprès des plus jeunes.

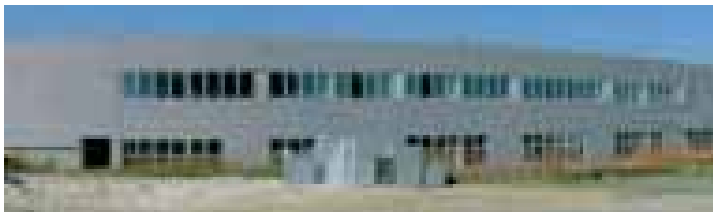
8 garderies périscolaires ont été mises en place ces dernières années dans les écoles maternelles de la Ville, avec un accueil des enfants le matin de 7h30 à 8h20 et le soir entre 16h30 et 18h30.

A la demande des familles, la Ville de Compiègne a décidé à la rentrée de septembre d'étendre ce service aux enfants des classes de CP et CE1 des écoles Georges Pompidou, Albert Robida, Augustin Thierry, Hersan, Charles Faroux et si besoin André Hammel, dans la mesure où, du fait du nombre croissant d'enfants en garderie maternelle dans ce secteur, la mairie a ouvert deux accueils dans les maternelles Jacques Prévert et André Hammel.

Plus d'école le samedi matin

A compter de la prochaine rentrée, les samedis matins seront désormais libres pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires. ■

La chimie verte étudiée à Compiègne



L'Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM), en cours de réalisation.

La rentrée étudiante à Compiègne va être marquée par la venue de l'Ecole Supérieure de Chimie Organique et Minérale (ESCOM).

Jusqu'à présent basée à Cergy-Pontoise, cette école regroupe 500 étudiants, 200 chercheurs et 50 personnes assurant l'administration. Dans les nouveaux bâtiments situés à côté du centre de transfert de l'UTC, dans le quartier de Royallieu, les élèves ingénieurs réaliseront cinq années d'étude

basées sur la chimie, les mathématiques, les langues... et des périodes d'insertion en entreprises. Cette formation originale cherche à faciliter l'intégration dans la vie professionnelle.

Un élément essentiel pour favoriser le développement dans la région de la chimie verte, c'est-à-dire basée sur la conception et le développement de produits et de procédés chimiques issus de plantes et non plus du pétrole. ■

Une résidence étudiante comme un Lego



1^{ère} réalisation de ce type en France, la nouvelle résidence étudiante repose sur l'assemblage de modules en bois.

“ 96 chambres écologiques ”

Des modules en bois montés les uns sur les autres. Tel est le principe de la construction de la future résidence étudiante, située au rond-point de Mercières : original, économique et surtout efficace.

La nouvelle résidence pour étudiants qui a pris place en bordure du quartier de Royallieu-Université fait appel à des modules de bois qui ont été assemblés comme un jeu de construction. Ces 96 chambres imaginées par Jon Schultz sont écologiques de par les matériaux utilisés et la faible consommation d'énergie, et hébergeront notamment les étudiants de l'Escom pour sa première rentrée compiégnaise. ■

LES IMAGES DE L'ÉTÉ



Un été fleuri à Compiègne



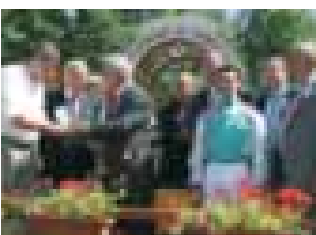
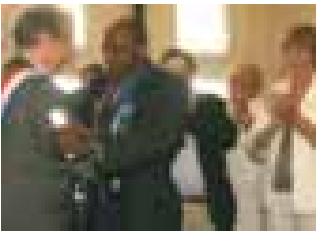
◀ **Résidence Mozart**
Inaugurée fin juin, elle est la première à se dresser sur le site de Royallieu.

Simone Veil ▶
500 personnes sont venues écouter Simone Veil à Saint-Corneille. Elle a évoqué son livre "Une vie".



◀ **Emile Dubrenat**
Reçoit la croix de chevalier dans l'ordre national du Mérite pour son action dans le domaine social.

Général Leroy ▶
Le Général Leroy, commandant d'armes de la place de Compiègne, a quitté ses fonctions à la tête de l'Ecole d'Etat Major.



◀ **Hippodrome du Putois**
Il est devenu une étape du Défi du Galop, un challenge européen qui rassemble les plus importants champs de courses.

Festival des Forêts ▶
Le Festival des Forêts a battu des records de fréquentation. La qualité des soirées et randonnées musicales y est pour beaucoup.



◀ **Fête nationale**
Comme le veut la tradition, la retraite aux flambeaux s'est dirigée vers l'hippodrome, lieu où a été tiré le feu d'artifice.

Centres aérés ▶
1 200 enfants ont fréquenté les centres aérés de l'été. Au programme, jeux, chants, camping.



Pour nos enfants...



Photo Richard Dugovic

"Nous n'empruntons pas la terre à nos parents, mais à nos enfants". Par ces quelques mots, Antoine de Saint-Exupéry exprime simplement et magistralement l'enjeu de l'écologie et du développement durable. Respecter l'environnement, protéger la nature, valoriser notre cadre de vie est désormais au cœur des préoccupations de nos concitoyens. Pendant des siècles, l'homme

a cherché à améliorer ses conditions de vie et de travail en expérimentant des techniques et des activités toujours plus modernes et plus efficaces. Et il y est parvenu. Aller plus loin, plus vite, sans effort, fabriquer plus à moindre coût... Nos temps modernes nous ont offert une vie moins pénible. Tant mieux. Mais le progrès technique a une rançon souvent redoutable : l'oubli de la fragilité de la nature.

Parce que certaines richesses naturelles autrefois rares ou difficiles à maîtriser sont devenues banales et courantes, on a tendance à les gaspiller. C'est par exemple le cas de l'eau. Parce que notre société de consommation nous permet de produire toujours plus et souvent moins cher, les objets ont moins de valeur. Alors on jette et surtout on produit de plus en plus de déchets qu'on n'a longtemps pas pris le soin de traiter, comme s'ils allaient s'éliminer d'eux-mêmes...

Parmi les inventions, il en est une dont on se serait bien passé, la pollution ! Heureusement, depuis quelques années, il y a une réelle prise de conscience du problème, certes encore insuffisante. Elus, industriels, citoyens, nous sommes tous responsables et nous avons tous dans nos comportements quotidiens la possibilité d'agir au service de l'environnement. En adoptant le tri sélectif qui permet le recyclage et la production d'énergie par incinération, en veillant à ne pas dépenser inutilement de l'énergie ou de l'eau... ce ne sont que quelques gestes simples, mais précieux.

Si les compétences des collectivités locales sont nombreuses et variées, trois ont un rapport direct avec la préservation de notre environnement : la gestion des déchets, celle de l'eau et le développement de notre réseau de transports collectifs. Il s'agit là de trois priorités pour lesquelles je me suis engagé personnellement.

A la tête du syndicat mixte de la Vallée de l'Oise qui traite nos déchets, j'ai ainsi initié une politique volontariste et novatrice avec notamment le développement du transport ferroviaire de nos détritiques vers le centre de traitement et de valorisation de Villers Saint-Paul, sans oublier la mise en place d'un réseau de déchetteries dans tout l'Est du département.

Président de l'agglomération, je poursuis l'extension de notre maillage de lignes de bus gratuits.

Enfin, premier responsable du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau pour l'Oise et l'Aronde, je veille à la qualité de notre eau et à une exploitation maîtrisée de nos ressources.

L'humanité a connu au cours de sa longue marche de nombreuses étapes. Il y a eu l'âge de la pierre taillée, celui de la pierre polie. Il y a eu l'âge industriel. Entrons désormais dans l'âge du développement durable, c'est-à-dire de la sagesse et de l'harmonie avec la nature, et ne laissons pas à nos enfants une planète malade et en péril !

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne

S O M M A I R E

RENTÉE SCOLAIRE.....	P2	ZOOM-PORTRAIT	P11
IMAGES DE L'ÉTÉ	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOCIAL	P5	VIE ÉCONOMIQUE	P14
POINT SUR LES TRAVAUX	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : RAMASSAGE DES DÉCHETS	P8-9	ACTUALITÉ	P16

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

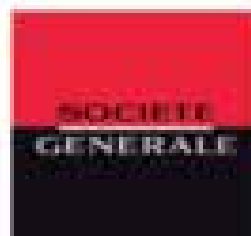
Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 8 septembre entre 8h30 et 9h30.

Réunion de quartier

Judi 11 septembre à 20h45 pour le quartier des Avenues, à la Maison de l'Europe.

SOCIETE GENERALE

nous sommes là pour vous aider



A Compiègne déjà quatre agences pour vous servir du mardi au samedi

Compiègne Magenta
2 rue Magenta
60200 Compiègne
☎ 03 44 38 57 00

Margny les Compiègne
16 rue Victor Hugo
60280 Margny les Compiègne
☎ 03 44 83 28 33

La Croix St Ouen
64 rue Carnot
60610 La Croix St Ouen
☎ 03 44 41 22 86

Compiègne St Joseph
5 Place de l'hôpital
60200 Compiègne
☎ 03 44 20 43 50

www.societegenerale.fr

et du nouveau début 2009 ...

ACTUALITÉ

SOCIAL

Un kiosque d'info sur le cancer à l'hôpital



Un kiosque des usagers ouvert au Centre Hospitalier de Compiègne pour mieux informer les malades du cancer et leurs familles.

Cancer. Le mot fait peur, et même si d'importants et évidents progrès médicaux ont déjà permis de combattre et vaincre cette maladie, des questions se posent toujours à ceux qui en sont atteints et aux familles. A l'aube des vacances, une journée "qualité de vie et cancer" s'est tenue au centre hos-

pitalier de Compiègne. L'occasion d'ouvrir le kiosque des usagers, une première en Picardie qui vient heureusement combler un vide.

Tous les mardis et jeudis, de 14h30 à 16h30 on peut désormais pousser la porte de ce point d'information, (la pédiatrie propose pour sa part une permanence deux mercredis par mois de 14 h 30 à 16 h 30). Et parce que la crainte naît de l'inconnu, on peut ici rencontrer des professionnels, infirmiers, des cadres de santé de différents services hospitaliers. Tous sont à même de répondre aux nombreuses et légitimes questions que peuvent se poser les patients et leur entourage. Ce sont bien sûr les pathologies liées au cancer, leur prise en charge, les conseils et les aides qui peuvent être apportés dans la vie quotidienne des malades qui fournissent matière à ces échanges. Les professionnels peuvent aussi guider les usagers de ce kiosque vers les associations et services dont l'action est tournée vers le traitement des cancers et les aides psychologiques ou physiques qui peuvent être utiles aux patients et leurs familles. ■

Le Centre Hospitalier de Compiègne remporte le Prix Pièces jaunes 2008

En juin dernier, au Musée du Quai Branly à Paris, le Centre Hospitalier de Compiègne recevait des mains de Bernadette Chirac, présidente de la Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France, le "Grand Prix Pièces Jaunes".

Ce trophée récompense l'établissement pour sa précieuse contribution au succès de l'opération de solidarité menée en faveur des enfants et adolescents hospitalisés. L'hôpital de Compiègne s'est effectivement beaucoup investi dans cette opération en début d'année en proposant de nombreuses actions visant à améliorer la qualité de vie des jeunes hospitalisés : séances de maquillage, concours de dessins, ateliers conte, conférences, exposition, jeu-concours. Grâce à cette implication, 211 kg



Le Prix Pièces Jaunes 2008, attribué au Centre Hospitalier de Compiègne par Bernadette Chirac, présidente de la Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France.

de pièces jaunes ont été récoltés en 2008. Ce Grand Prix est doté d'un montant de 7 700 euros, somme qui sera consacrée à l'achat de fauteuils de relaxation pour améliorer le confort des mamans qui souhaitent allaiter leurs enfants. ■

L'atelier-Théâtre des aînés fait salle comble



Une scène de café-théâtre parmi les 17 présentées le 23 juin dernier à l'Espace Jean Legendre par les brillants élèves de l'Atelier-Théâtre, qui se retrouveront dès la rentrée.

L'Atelier-Théâtre des aînés de Compiègne créé en mars 2007 à l'initiative du Clubs et Loisirs des retraités, a donné sa première représentation le 23 juin dernier à l'Espace Jean Legendre devant quelques 200 personnes.

Ce spectacle de "café-théâtre" écrit et mis en scène par Frédéric Morlot, animateur du club, a été travaillé durant toute l'année par les membres de cet atelier qui se réunissent les mercredis et vendredis de 15h à 17h dans les salles 2 et 3, rue de la Surveillance.

L'inscription à l'atelier est gratuite et ouverte à tous les habitants de l'Agglomération de la Région de Compiègne. Reprise des activités de l'Atelier-Théâtre : le 12 septembre à 15h. Renseignements au 03 44 40 73 73. ■

Acteurs d'un jour à Saint-Régis

Au départ, c'était le fruit d'une formation destinée au personnel de la maison de retraite. A l'arrivée, ce fut un spectacle qui a marqué la vie de la résidence Saint-Régis.

"Prenez vos pilules. Qui elles ont changé de couleur. Le médecin est passé, il a changé votre traitement. - Le fruit du jour, ce sont des nectarines. Mais celle-ci est dure. Je vais l'emporter dans ma chambre pour la laisser mûrir".

Des scènes de la vie quotidienne au sein de cette maison de retraite, mais cette fois, elles sont jouées devant le public composé des pensionnaires du lieu et leurs familles. Face à eux, le personnel soignant et les résidents ont tout simplement échangé leurs rôles respectifs. Ainsi, au-delà du bon moment passé lors de cette représentation



Personnel soignant et résidents de la maison de retraite St-Régis ont échangé leurs rôles devant le public, une façon originale de mieux cerner le vécu quotidien des uns et des autres.

théâtrale originale, chacun a pu mieux comprendre le vécu quotidien des autres. ■

Des vacances grâce aux Lions

Les trois Lions Clubs de Compiègne se sont unis pour financer l'envoi en vacances de dix enfants de familles défavorisées. Une semaine de total dépaysement passée sur la Côte d'Opale avec, au programme, la découverte de la mer bien sûr, mais aussi des jeux, des animations et surtout une provision d'excellents souvenirs. Chacun de ces petits vacanciers était d'ailleurs équipé d'un appareil photos par les trois clubs compiégnois afin de constituer un album souvenir destiné aux familles.

Dans la France entière, ce sont 5 000 enfants à qui les Lions Clubs ont permis de partir en vacances estivales. ■

Les Virades de l'Espoir

Sensibiliser le grand public et collecter des fonds pour vaincre la mucoviscidose, tel est le but des Virades de l'Espoir organisées chaque année en France. Dans le Compiégnois, les Virades auront lieu le dimanche 28 septembre dans le parc du château du Plessis Brion, de 9h à 18h.

"Le principe en est simple. Le jour des Virades, il s'agit d'apporter le maximum de dons recueillis au préalable auprès de son entourage et de participer physiquement à une marche, à une randonnée pédestre ou cycliste, pour donner symboliquement du souffle à ceux qui n'en ont pas" souligne le responsable de l'organisation, Lionel Lefebvre. "Trois circuits pédestres de 5, 10 et 20 km, deux circuits VTT de 20 et 40 km et deux circuits cyclo de 40 et 60 km seront proposés, sans esprit de compétition. Seule une participation de 5 euros minimum par personne est demandée pour les circuits VTT et cyclo".

Des animations ludiques seront également au programme de cette journée : tours en calèche et à dos de poneys, jeux anciens, baptêmes en canions poids lourds, initiation au tir à l'arc, ateliers médiévaux, tombola... Buvette et restauration sur place.

Rens. au 06 87 12 03 52 ou au 03 44 90 05 27. Pour faire un don : www.virades.org ■

BRÈVES

• L'association des diabétiques du Compiégnois

organise une rencontre avec le Docteur Courthalac, psychologue, le samedi 27 septembre de 14h30 à 16h30 à l'Espace du Puy du Roy, 5 bis rue Charles Faroux, à Compiègne, 1^{er} étage. Rens. au 06 21 62 09 03.

• L'association pour le Don de Sang Bénévole de Compiègne et sa région

Les prochaines collectes de sang dans le centre ville de Compiègne auront lieu le mercredi 10 septembre de 14h à 19h ainsi que le samedi 27 septembre de 8h30 à 12h00, dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• L'association "La vie avant tout"

pour les malades du cancer et leurs proches, organise ses rencontres dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. La séance d'accueil, écoute et information aura lieu le mercredi 3 septembre de 14h à 16h ; le groupe de convivialité se réunira les jeudis 11 et 25 septembre ; le groupe de parole, le vendredi 19 septembre de 14h à 16h ; la relaxation, le mercredi 17 septembre, sur rendez-vous. Permanence téléphonique au 06 24 48 52 00.

• L'association Oise Alzheimer

antenne de Compiègne, assure une permanence le 3^{ème} samedi de chaque mois, de 10h à 12h, 5 square des Acacias à Compiègne, excepté les jours fériés. Les personnes qui souhaitent s'entretenir avec un(e) bénévole de l'association peuvent convenir d'un rendez-vous en téléphonant au 03 44 48 63 98.

Pompidou et Bellicart

CYBER BASE
L'informatique pour les (presque) tous

Ateliers et accès libre du lundi après-midi au samedi soir
Informations au 03 44 42 56 30



Eléphant Bleu

Votre Champion de Lavage

LAVAGE 24H/24 7J/7

Venez vite découvrir nos avantages

Soyez ELEPHANT BLEU

NOYVILLERS - JAILLÉ - COMBÉLECHÉ - LONGUES-ANNEE - NOYON

• D'IMPOS
• DE CONSEILS
• D'ASTUCES



FlunchTRAITEUR
Printemps-été 2008

Commandez 7 jours avant

03 44 83 22 07
www.flunch.fr

flunch | Le plaisir. Intensément.



Depuis **30 ans**
Mammouth écrase les prix

HYPERMARCHÉ mammouth

Lacroix St Ouen

Nos services

- Faire-part
- Cordonnerie
- Pressing
- Clé minute
- Développement photo numérique
- Bijouterie
- Tampon, gravure
- Plaque auto...

Toute l'année
5 % de remise
sur tous les produits Auchan
avec votre carte Waoh

142, route nationale - 60610 Lacroix-Saint-Ouen - Tél. 03 44 91 46 26

Horaires d'ouverture : Le lundi de 14h30 à 20h, du mardi au samedi de 8h à 20h, le dimanche de 9h à 12h.



Père/le Canapés **LITSALONS** Literies **Père/le**

300 m² en Centre Ville de Compiègne

• Plan de travail granit
• Plan de travail béton
• Pose assurée
• Grandes marques d'électro-ménager

Rangements sur mesure

1, rue Notre Dame de Bon-Secours (face Caisse d'épargne St Antoine) - 60200 COMPIEGNE - Tél. 03 44 20 62 62 - cuisinesperene@orange.fr



POINT SUR LES TRAVAUX

QUARTIER

Les aménagements aux "Jardins"

Voirie

Square Marie-Louise Delaïde, ainsi qu'à l'angle de la rue Saint-Germain et du boulevard Gambetta, les trottoirs ont été aménagés pour les rendre accessibles aux personnes handicapées.



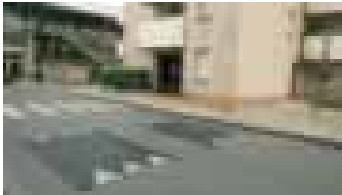
Des trottoirs aménagés pour les personnes handicapées.

Les allées piétonnes, à proximité de la résidence Jeanne d'Arc, square Jean-Baptiste Clément, ont été renouvelées l'an dernier. Square de la Mare Gaudry, le cheminement piétonnier sera également repris.



Allées piétonnes, à proximité de la résidence Jeanne d'Arc.

La liaison piétonne rue de Paris - rue Charles Faroux a été renouvelée. Une sente piétonne a par ailleurs été aménagée square du Puy du Roy et des ralentisseurs ont été posés dans ce même secteur.



Des ralentisseurs square du Puy du Roy pour ralentir la circulation.

Les deux parkings situés aux abords de la résidence Les Tulipes ont pour leur part été renouvelés.



Parkings aux abords de la résidence Les Tulipes.

Square du Commandant Fournaise, un avaloir ainsi que le trottoir ont été repris.

Patrimoine et Bâtiments communaux

Des travaux de remise aux normes électriques ont été réalisés cet été, à la maternelle du groupe scolaire Charles Faroux.

Dans la crèche annexe de la Mare Gaudry, quelques aménagements complémentaires ont été apportés pour améliorer la sécurité des enfants (grille et portail à l'entrée...).



Crèche de la Mare Gaudry.

La ville envisage, en partenariat avec l'Association FIRST, de réaliser dans les locaux de l'association situés au Centre du Puy du Roy, une cyber-base identique à celles existantes à Pomicou et Bellicart. Cette cyber-base aura une particularité : des créneaux horaires seront réservés certains jours pour y accueillir exclusivement des personnes handicapées. En dehors de ces créneaux, la cyber-base sera accessible à tous les usagers.

Le sol des salles de réunions situées au Centre du Puy du Roy a par ailleurs été renouvelé en mai dernier.

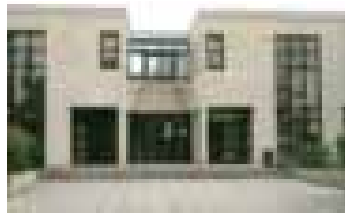
A l'Espace Jean Legendre, des opérations de désamiantage ont été entreprises dans les locaux réservés aux décors et à l'Artothèque. A noter qu'aucune fibre d'amiante n'a été retrouvée dans les échantillons d'analyses des salles Ravel et Molière.



L'Espace Jean Legendre.

Des opérations de maintenance ont été réalisées sur les portes vitrées de l'entrée de l'établissement, ainsi qu'une mise aux normes électriques.

Des travaux d'étanchéité des toitures terrasses du Conservatoire municipal de musique seront entrepris dans le courant de l'année 2009. ■



Le Conservatoire municipal de musique.

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX

Les travaux vont bon train : 361 550 euros investis

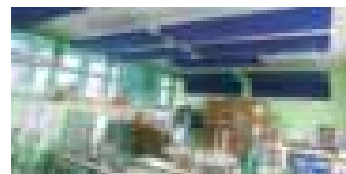
Chaque année, l'été est mis à profit par les services techniques de la Ville pour réaliser des travaux de gros œuvre et d'entretien dans les équipements municipaux. Plusieurs groupes scolaires et équipements sportifs ont ainsi été renouvelés. Voici la liste des principales réalisations.

- Ecole primaire Philéas Lebesgue : les huisseries ont été remplacées par des fenêtres en aluminium. Coût : 143 850 euros TTC.
- Groupe scolaire Saint-Lazare : les façades ont été reprises après avoir été purgées ; les huisseries PVC de la maternelle situées sur la rue ont été remplacées ; les luminaires et interrupteurs de l'école élémentaire ont pour leur part été remis aux normes. Coût : 67 065 euros TTC.



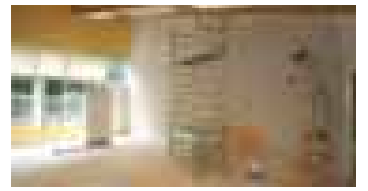
Façade du groupe scolaire Saint-Lazare.

- Ecoles primaires Augustin Thierry et Royallieu : l'isolation phonique a été réalisée dans cinq classes. Coût : 24 490 euros TTC.



Isolation phonique à l'école primaire Augustin Thierry.

- Groupe scolaire Robida : Les blocs de secours ont été changés dans l'ensemble de l'établissement ; les stores vénitiens de l'école primaire Robida A ainsi que le volet roulant de l'entrée de l'école maternelle ont été remplacés ; les peintures intérieures de l'école maternelle ont été refaites et le sol souple dans les classes, remplacé. Coût : 64 500 euros TTC.



Rénovation des peintures intérieures de l'école maternelle Robida.

- Ecole maternelle de Rothschild : les peintures intérieures et extérieures ont été renouvelées. Coût : 36 500 euros TTC.



Cure de jouvence pour la maternelle de Rothschild.

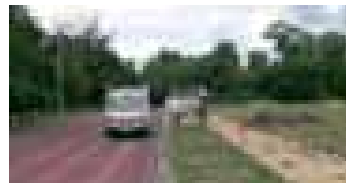
- Ecole maternelle Charles Faroux I : les luminaires et tubes électriques ont été remis aux normes. Coût : 6 750 euros TTC.
- Ecole primaire Hammel A et B : les câblages électriques ont également été remis aux normes. Coût : 18 395 euros TTC.

Au total, 361 550 euros ont ainsi été investis dans les écoles cet été, sans compter les travaux de petit entretien. ■

Cure de jouvence pour les équipements sportifs

Les équipements sportifs aussi sont au repos durant l'été et le personnel municipal en profite pour être aux petits soins pour eux avant la nouvelle saison.

- Stade Lucien Genaille : la surface engazonnée a été étendue.

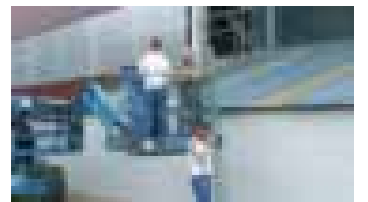


Stade Lucien Genaille.

- Stade Paul-Cosyns : agrandissement des vestiaires pour mise aux normes de la Fédération Française de Football.
- Gymnase Tainturier : Remise aux normes de l'installation électrique.
- Vestiaires du stade de Mercières : la toiture a été renouvelée.
- Gymnase Ferdinand Bac : les luminaires ont été remplacés.

- Gymnase Robida : Ravalement de façade et remplacement des luminaires.

- Remplacement des baies vitrées au gymnase de Royallieu.



Gymnase de Royallieu



Avec l'arrêt de la saison de football, l'été est une période propice pour la rénovation des terrains.

DOSSIER



Bien trier ses déchets permet une valorisation optimale

RAMASSAGE DES DÉCHETS : QUELQUES AJUSTEMENTS

C'est en 1999 que la ville et son agglomération se lancent dans le tri des déchets ménagers. Aujourd'hui, la signature d'un nouveau marché permet de réadapter les collectes pour plus d'efficacité et de proposer quelques ajustements dès le 1^{er} septembre 2008.

➤ Point sur les ramassages en porte-à-porte

La ville de Compiègne a été organisée en quatre secteurs de collecte qui permettent à l'ensemble des habitants d'être collectés de leurs déchets ménagers au pied de leur habitation.

Les différents secteurs de collecte

Dans le centre ville, les ordures ménagères sont ramassées tous les soirs à partir de 19h30 du lundi au samedi. A cette collecte s'ajoute celle qui se trie et se recycle. Les emballages en carton et métal, les bouteilles et flacons en plastique sont collectés le lundi (jaune). Les journaux et magazines le jeudi (bleu). Une collecte spécifique des grands cartons des commerçants aura lieu du mardi au vendredi de 12h00 à 14h00 et de 19h30 à 21h30.

Tous les quartiers qui bordent l'Oise au nord et au nord-ouest de la ville, ainsi que le quartier Bellicart, les rues de Paris et de Senlis sont collectés le mardi pour les ordures ménagères et les emballages (jaune) et le vendredi pour les ordures ménagères et les journaux magazines (bleu).

Le sud de la ville et le sud-est, sont collectés le lundi pour les ordures ménagères et les emballages (jaune) et le jeudi pour les ordures ménagères et les journaux magazines (bleu). Enfin, le quartier du Petit Margny et le quartier de la gare sont collectés le mardi pour les ordures ménagères et les emballages (jaune) et le vendredi pour les ordures ménagères et les journaux magazines (bleu). En revanche, les camions poubelle passent tôt le matin à partir de 5h00, aussi faut-il veiller à bien sortir ses sacs poubelle la veille au soir.

Pour le cas particulier de la Zone d'Activités de Mercières, actuellement collectée les mardis et vendredis pour les ordures ménagères uniquement, le ramassage aura désormais lieu les lundis et jeudis toujours pour les déchets ménagers non-recyclables uniquement.

Les déchets verts collectés le lundi

Dorénavant, l'ensemble des habitants de Compiègne rive gauche bénéficiera d'un ramassage des déchets verts le lundi soir, le quartier du Petit Margny restant collecté le mercredi matin. Ce ramassage a lieu de la dernière semaine de mars à la mi-décembre.



Les branchages doivent être mis en fagot.

“ Nous produisons 335 kg de déchets par an et par personne ”

Producteurs, consommateurs et après ?

La question du traitement des déchets fait encore parfois la Une de l'actualité, comme récemment en Italie. Elle révèle surtout les difficultés de nos sociétés à offrir à leurs habitants un système cohérent, salubre et respectueux de l'environnement dans un monde où le marketing est toujours plus inventif pour nous faire consommer davantage. Ainsi, 72% des produits de consommation courante se vendent aujourd'hui en libre-service et plus de 93% de la consommation européenne d'énergie repose sur des ressources non renouvelables.

La production des déchets a doublé !

En France, la production de déchets a doublé en 50 ans pour atteindre aujourd'hui 335 kilos par an pour un habitant. Les collectivités ont dû s'organiser afin d'apporter le service le plus adapté à leur population.

Le rôle de l'agglomération

A Compiègne et sur les quatorze autres communes de l'agglomération, l'enlèvement des déchets est assuré par l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne). Par contrat avec un cahier des charges exigeant, elle a délégué le ramassage à des sociétés privées, qui, avec leur personnel et les camions bi-compartmentés, assurent le ramassage.

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise

Les déchets sont ensuite transportés par train, dans des caissons étanches, vers le centre de traitement et de valorisation de Villers-Saint-Paul. Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise assure cette mission pour les 265 communes qui font partie du groupement. Les déchets triés et recyclables sont acheminés vers les différentes entreprises de valorisation et les résidus organiques et non transformables sont incinérés et transformés en énergie électrique ou en vapeur industrielle.

Tout le réseau de déchetteries qui maille la Vallée de l'Oise est également géré par le SMVO. Ces déchetteries apportent un complément dans le traitement des déchets et permettent aux habitants de se débarrasser gratuitement et proprement de tous les types de déchets qu'ils produisent et aux artisans et commerçants d'avoir un service local facilement accessible et peu coûteux.

Trier, c'est préserver

Bien trier ses déchets permet une valorisation optimale. Les consignes de tri doivent être respectées scrupuleusement. En cas de doute, le seul geste à faire est de jeter le déchet dans la poubelle traditionnelle ou de se reporter au nouveau guide de tri.

A mettre dans les sacs jaunes

Les bouteilles et flacons en plastique, les emballages en carton et en métal, les aérosols et briques alimentaires doivent être mis dans la poubelle jaune. Les bouchons peuvent rester sur les bouteilles, en revanche il est demandé de ne pas emboîter les emballages les uns dans les autres mais



Les flacons en plastique, les emballages, les boîtes de conserve, sont mis dans les sacs jaunes

de les mettre en vrac dans le contenant jaune. Ces emballages, après traitement, deviendront des pulls polaires, des tuyaux.

A mettre dans les sacs bleus

Les journaux, magazines et prospectus doivent être jetés dans la poubelle bleue, ils redeviendront du papier et pourront à nouveau être imprimés.



Les contenants bleus sont réservés aux journaux et magazines

Des containers pour le verre

Le verre est jeté dans des conteneurs prévus à cet effet (sans les bouchons et les couvercles). Il existe de nombreux points de collecte répartis dans toute la ville. Le verre est recyclable à l'infini. Les bouteilles et bouchons redeviennent ainsi des bouteilles et bouchons de verre.



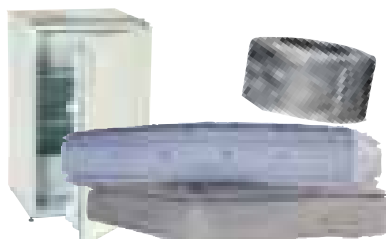
De nombreux containers sont disponibles dans toute la ville

Le ramassage des déchets verts

Enfin, les petits végétaux issus du jardinage sont collectés devant les maisons particulières et serviront à fabriquer du compost. Hors des périodes de ramassage des déchets verts et pour les gros volumes, les Compiégnois sont invités à se déplacer dans les déchetteries du SMVO.

Des solutions pour les encombrants

Les encombrants du type meubles, matelas, ferraille, doivent être apportés en priorité dans les déchetteries. Ces dernières reçoivent également les déchets spéciaux et polluants tels que les pneus, batteries, piles, solvants. Ces déchets très dangereux pour l'environnement sont traités dans des filières spécialisées qui les rendent inoffensifs. Un service gratuit d'enlèvement des encombrants est proposé sur simple rendez-vous en appelant le 0800 779 766. Certains collectifs disposent dorénavant d'un service hebdomadaire de collecte des encombrants le jeudi. Pour connaître les immeubles concernés, appelez au 03 44 40 76 33.



Les encombrants doivent être apportés en déchetterie ou peuvent être collectés en porte-à-porte.

Attention Changements !

Quartier Bellicart, rues de Paris et de Senlis

Le quartier Bellicart et les rues de Paris et de Senlis seront désormais collectés les mardis pour les ordures ménagères et les emballages en carton et métal, les bouteilles et flacons en plastique (blanc et jaune) et les vendredis pour les ordures ménagères et les journaux magazines (blanc et bleu). Les autres quartiers ne subissent aucun changement.

ZAC Mercières

Collecte des ordures ménagères les lundis et jeudis.

Centre ville, un ramassage des cartons

Ramassage des cartons des commerçants du mardi au vendredi de 12h00 à 14h00 et de 19h30 à 21h30. Ils doivent être pliés et attachés.

Lundi : ramassage des déchets verts

Ramassage des déchets verts : tous les lundis, à partir de 19h30 en centre ville et de 20h pour les autres quartiers de la fin mars à la mi-décembre. Le secteur du Petit Margny restant collecté le mercredi matin.

Encombrants

Les encombrants sont maintenant ramassés tous les jeudis pour les grands ensembles qui bénéficiaient déjà d'un ramassage à jour fixe par quinzaine. Pour tous les autres logements et le centre ville, il est demandé de contacter le **numéro vert gratuit : 0800 779 766**.

Renseignements

Collecte des déchets recyclables et non-recyclables
Renseignements auprès des messagères du tri de l'Agglomération au 03 44 40 76 33 ou sur le site internet www.agglo-compiegne.fr

Collecte des encombrants

Prenez rendez-vous au **n°vert gratuit 0 800 779 766**

Pour les collectifs à jour fixe, renseignements auprès des messagères du tri au 03 44 40 76 33

Adresse des déchetteries

Compiègne Nord
50 route de Choisy
Compiègne Mercières
12 chemin de Mercières
Claairoix
Za la Grande Couture – RD142
Plus d'information sur le réseau de déchetteries :
n°vert gratuit 0 800 60 20 02

A Savoir

Jetés dans la nature, les déchets peuvent mettre des milliers d'années avant de se décomposer.

Mouchoir en papier
3 mois

Peau de fruit
3 mois à 2 ans

Mégot
1 à 5 ans

Briquet en plastique
100 ans

Gobelet en plastique
100 à 1000 ans



CENTRES DE L'AUDITION OPTICAL CENTER



OPTICAL
CENTER

NOUVEAU

Test auditif GRATUIT



-40% sur toutes les marques
d'équipements auditifs

-20% sur toutes les marques
de produits d'entretien

-20% sur toutes les
marques de piles



Forfait haut de gamme



tout compris

990 €

- Votre appareil numérique dernière génération
- l'adaptation
- nos services

Votre solution auditive au meilleur prix

Bilan réalisé par des professionnels de l'audition

COMPIÈGNE*

1, Place de l'Ancien Hôpital
À côté de Picard

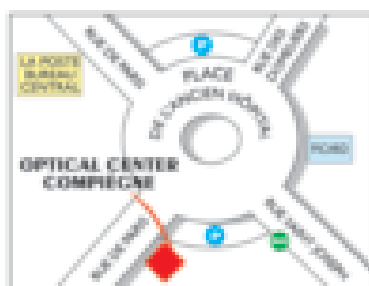
03 44 20 10 45

Bus : 1 et 4 Bellouet - M Picard
Arrêt : Ancien Hôpital

Parking : Places disponibles à proximité
de magasin

Vous accueillez de lundi au samedi
de 10h à 19h sans interruption.

**NOUVEAU CENTRE
D'AUDIOLOGIE**



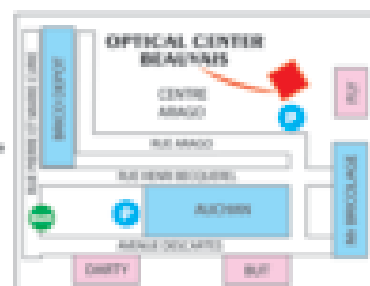
BEAUVAIS*

ZAC de Ther
12, rue Arago
Anciennement
«Julie et Dorothée, Bébé 9»

03 44 14 04 04

Bus : 178 - arrêt : Belle
Parking : libre à votre disposition

Vous accueillez de lundi au samedi
de 10h à 19h sans interruption.



**NOUVEAU CENTRE
D'AUDIOLOGIE**

www.optical-center.com

ZOOM-PORTRAIT

Jean-Christophe, « Best » !

Double finaliste des Jeux Olympiques, médaillé d'or en 2000 et 4^{ème} à Pékin cette année, Jean-Christophe Bette affiche un palmarès exceptionnel. Formé à Compiègne, il est toujours fidèle à son club d'origine.



Jean-Christophe Bette - 2^{ème} en partant de la gauche - à bord du 4 sans barreur poids léger français à Pékin

Si en 1989, alors qu'il découvrait l'aviron avec ses copains de classe du collègue Jacques Monod, on avait dit à Jean-Christophe Bette que vingt ans plus tard, il aurait le plus beau palmarès de l'aviron français, il aurait certainement bien ri.

Avec trois titres de champion du monde et un titre de champion olympique, c'est pourtant le rameur français le plus titré. Rapidement ses entraîneurs ont pu remarquer ses qualités. "Jean-Christophe a tout d'abord de grosses capacités physiques", témoignent unanimes ses anciens équipiers de club. "Même si son gabarit n'impressionne pas il a des facultés de vitesse et d'accélération exceptionnelles. Jean-Christophe est très rigoureux en

bateau, il n'hésite pas à donner quelques coups de gueule quand ça ne va pas, mais une fois l'entraînement terminé, il n'a aucune rancune et redevient tout de suite très amical" explique Vincent Durupt qui vient de remporter le titre de champion de France avec Jean-Christophe Bette. "Il a aussi beaucoup de force mentale, il sait toujours ce qu'il a à faire sur les grandes échéances, il ne se pose pas de question. Il avance sans complexe et ne semble jamais impressionné par l'enjeu".

Le plus beau palmarès de l'aviron français

Aujourd'hui, à bientôt 31 ans, il a gardé toute

son envie et toute sa motivation de jeune compétiteur. Mais qu'est-ce qui pousse Jean-Christophe Bette à s'entraîner tous les jours, hiver comme été et à jongler avec une vie professionnelle et un emploi du temps toujours très serré ? Le plaisir tout simplement. "L'aviron est un sport difficile, mais qui apporte de grandes satisfactions" explique-t-il.

"Depuis 2005, je suis chaque année sur le podium des championnats du monde, alors pourquoi s'arrêter ? J'aime m'entraîner et j'aime les courses. Ce qui me plaît, c'est de construire un équipage, de trouver le meilleur parti de chaque individu et de vivre une aventure humaine. Lorsque l'on rame en équipage, lorsqu'on travaille ensemble un point technique, il y a une osmose qui se crée entre les équipiers quand on parvient à ressentir les mêmes choses. C'est très plaisant. En course également, quand ça devient très dur physiquement et mentalement et que tous les équipiers arrivent à se surpasser pour atteindre l'objectif, ça procure également de grands moments de bonheur. Ça fait du bien de se sentir tous sur la même longueur d'onde, de se retrouver sur le même geste".

Un amateur très pro

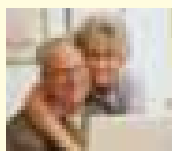
Travaillant trente-deux heures hebdomadaires pour EDF, en tant que technicien de maintenance, et avec dix entraînements par semaine, Jean-Christophe mène sa double vie, professionnelle et sportive à cent à

l'heure. Cette année, préparation olympique oblige, il a passé plus de deux cents jours en dehors de son domicile. Mais la passion n'a pas de prix "Le titre olympique de Sydney et les championnats du monde 2005, auxquels participait aussi ma femme Caroline alors que nous venions de nous marier ont été de grands instants de bonheur que m'a offert l'aviron. Des moments comme ça j'en veux encore !" ■

Jean-Christophe Bette en quelques dates et quelques chiffres

30 ans
186 cm – 71 kg

1998 – Premier titre de champion du monde en Deux sans barreur.
2000 – Champion olympique à Sydney en Quatre sans barreur.
2001 – Deuxième titre de champion du monde en Huit.
2005 – Troisième titre de champion du monde en Quatre sans barreur.
2006 – Vice-champion du monde en Quatre sans barreur.
2007 – Vice-champion du monde en Quatre sans barreur.
2008 – 4^{ème} aux jeux Olympiques de Pékin en Quatre sans barreur.



INTERNET, POURQUOI PAS VOUS !

Parce qu'il y a un début à tout, **Pertinence est là pour vous accompagner.**

Un service spécialement conçu pour vous aider pas à pas dans votre nouvelle vie numérique :

- dans le choix de votre ordinateur (possibilité de vous accompagner en magasin),
- dans votre commande d'accès Internet,
- dans l'installation de votre matériel,
- dans l'initiation à l'informatique à domicile.

03 44 42 31 18 – 06 33 18 90 34

PERTINENCE Entreprise - 6 rue de Vermenton 60200 Compiègne

Agrément service à la personne 2006-1-60-20 Siret: 49282526000010

LABORATOIRE D'AUDITION BENOÎT
Le service de l'audition

Plus de 15 ans à Compiègne

Nous vous offrons le meilleur de la technologie auditive numérique

20, rue d'Austerlitz - 60200 Compiègne
Tél. : 03 44 86 30 09

Plus près, plus rapide, plus pratique

ATAC
Mon choix économies !

47, 49 rue Notre Dame du Bon Secours
COMPIÈGNE
03 44 86 03 06

du lundi au samedi
de 8h30 à 21h
et le dimanche
de 9h à 12h30

Avec ma carte ATAC

À partir de **10€*** tous vos achats récompensés⁽¹⁾

0,05€ à gagner tous les 10€ d'achats* et à partir de 50€ d'achats* 0,10€ à gagner tous les 10€ d'achats*

Tous les jours, **5%** sur les produits^{**} Auchan et **SIMPLY MARKET**

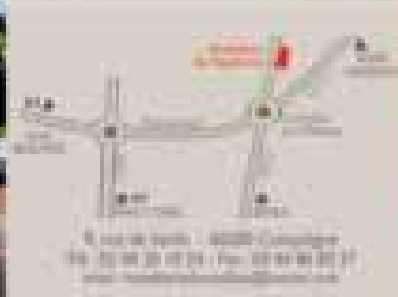
Tous les mois une sélection de **200 produits avec cagnottage**

(1) Euros qui se cumulent sur votre carte ATAC et utilisables en déduction de vos prochains achats. Voir modalités en magasin. ** À l'exclusion des livres, fuel domestique et carburants. *** À l'exclusion des vins, alcools, produits non alimentaires, livres, fuel domestique et carburants.

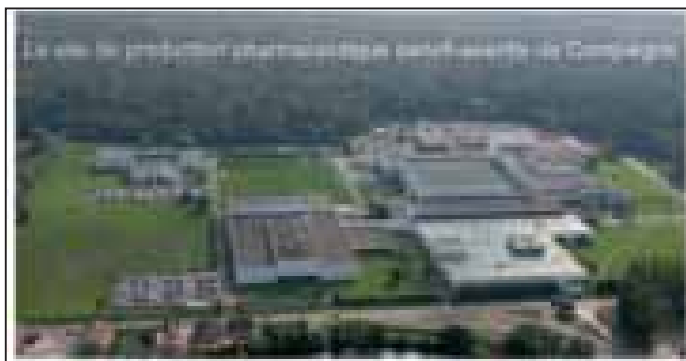
Votre carte ATAC est gratuite et utilisable immédiatement.

Dès le mois de Septembre
REPRISE
des livraisons à domicile

L'Hostellerie du Regal-Lieu



Venez
profiter
de notre
terrasse
ombragée



sanofi-aventis Compiegne
60 route de Chaisy au Bois - BP 30016
60200 Compiegne cedex
Tel : 03 44 38 44 38 - Fax : 03 44 41 48 89
@mail : compiegne@sanofi-aventis.com

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun.



sanofi aventis
L'innovation au service de la santé

Pour plus d'informations sur notre Groupe
rédactionnelle, visitez nous sur www.sanofi-aventis.com

**ASSISTANCE & SOLUTIONS INFORMATIQUES
POUR LES PROFESSIONNELS**

 **ami-sys.fr** **AMI-Sys**
03 44 40 22 41

**1997-2008, DEPUIS ONZE ANS AUX SERVICES DES
PROFESSIONNELS**



- Installation PC et Peripheriques toutes marques
- Services Informatiques
- PMS / PMS / Callcenter / Mail / E-commerce
- Logiciels de gestion Compta / RH /
- Spécialiste services Clients et Médiateur
- Prestations informatiques personnalisées
- Solutions innovantes : CRM et e-marketing

FORMEZ-VOUS POUR AMPLIFIER VOS ACTIVITES !
www.ami-sys.com

LES ENTREPOTS DE L'OISE

Une équipe de spécialistes pour répondre à vos attentes :

- Logistique, Entassement en rack et mezz
- Préparation de commandes colis et palettes, Cross-Docking
- Location de surfaces

Des locaux & services adaptés à la logistique :

- Compiègne 26 000 m²
- Le Mesnil 20 000 m²
- Nogent-S/Oise 18 000 m²

Contact : Jean-Sebastien THIESS
Tel : 03 44 38 68 68
Fax : 03 44 40 00 71
S. Institut de Chaisy
60200 Compiegne
entrepot-l-oise@grastudoo.fr



ASDAPA
aide à domicile

Avec l'ASDAPA, votre quotidien plus facile !

Tâches Ménagères - Aide à la Personne

Personnel diplômé **Agrément qualité** **Réductions d'impôts***

www.asdapa.asso.fr
contact@asdapa.asso.fr

Interventions sur tout le département de l'Oise

DEVIS GRATUIT

N'hésitez pas à contacter notre équipe ASDAPA :
33 rue de Paris à Compiègne au 03 44 40 25 83



EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Le courage de dire vrai et de faire juste

La modification des tarifs de cantine est un passage obligé. Depuis de nombreuses années, la municipalité a mis en place un service public qui semble nécessaire aux compiégnais, le chiffre des rationnaires parle de lui-même.

Les enfants de maternelle prennent leur repas sur place. Quant aux élèves des classes élémentaires, nous avons le projet d'une certaine autonomie : chose faite pour les élèves des écoles Philéas et Faroux et projet à venir pour les groupes Robida et Hammel.

Au cours du conseil municipal du 20 juin 2008, nos collègues de l'opposition nous ont accusé de "mauvaise gestion". Réduire les déficits, repenser les modes de fonctionnement pour maintenir un même service aux parents dont les enfants sont rationnaires, maintenir le même taux d'imposition pour l'ensemble des Compiégnois, est-ce une mauvaise gestion ? Les Compiégnois ne seront pas dupes.

Nous avons le courage de modifier les tarifs qui restent à la hauteur de ceux appliqués dans des communes équivalentes (Beauvais, Creil et Saint-Quentin). Bien que les tarifs soient augmentés, la ville reste solidaire des familles puisqu'elle garde à sa charge 76 %. La ville ne se préoccupe que du revenu imposable et non comme le proposait l'opposition du quotient familial qui prend pour base de calcul le revenu disponible (y compris toute aide annexe). Reconnaisant après calcul que sa proposition n'était pas si intéressante, elle propose de considérer l'ensemble de la famille et cite : l'enfant au collège, et pourquoi pas celui qui fréquente le lycée, puis l'enseignement supérieur, l'enfant sans revenu toujours à la maison...

Le débat a mis en avant les livraisons par des prestataires privés. Oui, dans les écoles maternelles, les repas sont livrés par des traiteurs mais sans attendre les idées de l'opposition, le chemin de la rationalisation

s'est imposé. Les associations des parents d'élèves les unes après les autres ont souhaité que la ville reprenne en totalité la gestion de la restauration scolaire. Nous n'avons pas eu à passer en force. Les parents qui ont pris ces responsabilités, ont fort bien compris la nécessité d'une mise en commun des rationnaires pour négocier les tarifs de repas tout en gardant la qualité et la quantité. La réalisation d'un appel d'offres est en cours dans les délais imposés par la loi. Oui, la majorité a réfléchi, chaque élément de réflexion avance dans un ensemble cohérent.

Arrêtons de dresser l'un contre l'autre, comme le fait si mal, l'équipe de l'opposition, le secteur privé et le secteur public. Il faut savoir que dans le prix d'un repas annoncé par le privé est inclus, l'investissement du bâtiment, l'amortissement du matériel, la rémunération du personnel, le coût de l'achat des denrées et de leur transformation. Pour la cuisine centrale qui est une structure publique, il n'est pas tenu compte des frais d'investissement et de certaines lignes de fonctionnement. Quand l'addition est faite, le coût est bien supérieure. Alors arrêtons de proclamer des contre-vérités qui ne tiennent pas compte de l'ensemble de facteurs économiques. Pour finir, l'équipe de l'opposition dans un tract appelle à la mobilisation. Alors que dans tous les domaines politiques de haut niveau, la majorité appelle au rassemblement et à la négociation pour réussir à réformer.

Oui, la modification des tarifs de cantine et l'appel d'offres sont indispensables pour réduire le déficit de 1 863 000 euros qui est un plat principal et reste indigeste pour la fiscalité locale.

Sylvie OGER

Adjointe au maire
déléguée à l'Enseignement,
à la Formation et à la Diffusion Culturelle

"Vous triez ?... et bien sachez maintenant..."

La protection de notre environnement étant l'affaire de tous, et il est demandé à l'ensemble des citoyens de faire un effort qualitatif dans le tri de ses déchets.

Depuis 9 ans maintenant, des sacs différents, distribués gratuitement, sont à notre disposition. **Jaunes** : pour les emballages plastiques, cartons et boîtes de conserve en métal, **bleus** : pour les papiers, revues et catalogues, **papier kraft** : pour les déchets de jardin, et **blancs** pour le reste... Il est aussi demandé à tous de déposer volontairement les bouteilles et les bocaux de verre, dans les bacs répartis sur le domaine public et d'aller porter en déchetteries ce qui est volumineux ou dangereux, dont le ramassage en porte-à-porte n'est pas prévu.

Les industriels de la grande distribution sont tenus de reprendre les vieux appareils électroménagers lors de l'achat d'un nouveau produit. "Volontaire", c'est bien cela dont il est question, car nous avons besoin de citoyens de bonne volonté. En retour, il est normal que le "citoyen trieur" connaisse le résultat de ses efforts, et comprenne l'exigence d'amélioration qui lui sera encore demandée.

Le savez-vous ?

Depuis 2002 c'est l'Agglomération de la Région de Compiègne qui s'occupe du ramassage des ordures ménagères, pour un coût d'1 euros/habitant/semaine. Il est très important que chacun contribue à la qualité du tri des déchets ramassés par l'ARC.

Le savez-vous ?

En réponse aux exigences de la loi du 13 juillet 1992, les élus de 265 communes, de toutes tendances politiques, ont décidé de créer un syndicat : le SMVO, pour mutualiser leurs efforts et résoudre le problème du traitement des déchets ménagers qui étaient alors totalement mis en décharges.

Le savez-vous ?

Nos déchets sont regroupés avec ceux des 423 850 habitants du SMVO, puis transportés par train jusqu'à Villers-St-Paul, au Centre de Traitement Principal.

Sur le site de Villers-St-Paul sont juxtaposés : un centre de tri, qui permet la valorisation de la matière, et un centre de valorisation énergétique.

Le Centre de Tri a permis en 2007, le recyclage 16 626 tonnes de matériaux, soit 39 kg par habitant de matière première renouvelée. Le Centre de Valorisation Énergétique brûle les déchets non recyclables ou mal triés, et récupère l'énergie produite grâce à une cogénération. La vapeur est vendue au site industriel qui jointe celui du SMVO et l'électricité au réseau EDF. Nos déchets génèrent annuellement une énergie renouvelable qui permet de subvenir à la consommation de 75 000 habitants.

Les 20 déchetteries réparties sur le territoire du SMVO complètent ce dispositif et plus d'1/2 million de personnes y sont venues cette année et pour déposer 66 933 tonnes de matériaux divers.

Sachez maintenant... qu'en 1 année :

29 943 tonnes d'emballages, journaux, magazines et verres ont été triés, recyclés, et réutilisés soit 65 kg par habitant.

41 077 tonnes de déchets végétaux ont été compostées, soit 97 kg par habitant.

530 000 visiteurs sont venus dans nos déchetteries, (plus de 10 000 par semaine) permettant de récupérer 158 kg par habitant de matériaux et déchets dangereux.

Notre volonté est de faire encore mieux. Nous vivons dans un monde fini, c'est pourquoi il nous faut recycler à l'infini.

Arielle FRANCOIS

Adjointe au Maire,
vice-présidente du SMVO, vice-présidente
du Cercle National du Recyclage

OPPOSITION

Un mauvais coup pour les familles compiégnaises : 100 % d'augmentation des tarifs de cantine ! Une mauvaise gestion facturée aux familles

Une longue histoire de mauvaise gestion

La majorité municipale ne s'est convertie aux cantines scolaires que tardivement en bricolant école par école avec des prestataires privés ou des conventions avec les lycées ou les collèges. Le prix de revient des repas varie du simple au double selon que les enfants mangent des repas préparés par la cuisine centrale des lycées ou par les traiteurs privés (traiteur Saint Germain ou autre).

Résultat : un coût de revient moyen élevé imputable à l'absence de centralisation des commandes et la multiplication des prestataires. Il arrive que dans le même groupe scolaire, deux traiteurs différents livrent l'un la maternelle, l'autre l'école élémentaire ! Par démagogie et dogmatisme, la grille de tarifs mise en place au début du précédent mandat n'était ni juste ni équitable.

Compiègne, une ville en faillite ?

A l'occasion du débat budgétaire de février

2008, nous avons alerté les Compiégnois sur les dépenses de fonctionnement qui dépassent désormais les recettes (105%), ce qui est une situation exceptionnelle. Rarissimes sont les villes dans la même situation. Nous avons interrogé le Maire sur les mesures qu'il envisageait : augmentation des impôts ou réduction des dépenses et lesquelles ? Nous n'avons pas obtenu de réponse. Mais l'augmentation des tarifs de cantine en est une.

Les nouveaux tarifs :

La majorité municipale a concocté une nouvelle grille tarifaire hallucinante :

- pour une famille percevant moins d'1,5 SMIC : 41% d'augmentation

- pour une famille percevant entre 1,5 SMIC et 2 SMIC : 30% d'augmentation pour le premier enfant et 111% à partir du second

- pour une famille percevant entre 2 et 2,5 SMIC : 106% d'augmentation pour le premier enfant et 276% à partir du second.

- Pour une famille percevant plus de 2,5 SMIC : 75% d'augmentation pour le premier enfant et 90% à partir du second.

Les contre-propositions du groupe des élus de Compiègne Dynamique et Solidaire

Nous n'avons défendu ni la gestion en cours ni les tarifs actuels.

Nous avons proposé à la majorité municipale de reporter cette délibération et de mettre en place un groupe de travail réunissant élus et représentants des parents d'élèves pour travailler à rationaliser le système actuel, mettre de la rigueur et en finir avec ce désordre qui fait le bonheur des prestataires privés.

Nous avons livré au débat une nouvelle grille, des tarifs progressifs et beaucoup mieux répartis.

Nous avons demandé qu'au minimum, la ville cesse de considérer comme 1er enfant

l'enfant qui est en primaire et qu'une famille qui a deux enfants au collège et un enfant élémentaire voit appliquer à cet enfant le tarif 2^{ème} enfant et non premier enfant qui est plus élevé.

Aucune de nos propositions n'a été retenue. Le Maire a décidé avec sa majorité (moins une abstention) de passer en force. Vous avez voté, eh bien payez maintenant ! Les parents d'élèves et les Compiégnois doivent se mobiliser contre ces nouveaux tarifs et obtenir, c'est possible, une révision de cette décision. Ils peuvent compter sur nous.

Laurence ROSSIGNOL, Frédéric PYSSON,
Solange DUMAY, Olivier KOVAL,
Anne SERRER, Michel FUMAGALLI,
Théodora GOMA-BALLOU

VIE ÉCONOMIQUE

Les Rives de l'Oise, un rêve devenu réalité



Les jeunes entrepreneurs ont profité de l'inauguration du pôle technologique des Rives de l'Oise pour montrer leur savoir-faire au sénateur-maire Philippe Marini.

Avant l'été, le pôle technologique des Rives de l'Oise a été inauguré et est désormais opérationnel.

Situé dans des locaux modernes sur le site des anciens établissements Akzo sur le territoire de Venette, ce pôle accueille une pépinière d'entreprises nées dans la mouvance de l'Université de Technologie. Première phase concrète, l'installation de plusieurs de ces toutes jeunes entreprises qui ont profité de la journée inaugurale pour montrer leur savoir-faire.

La deuxième phase a pris la forme d'une signature. Celle de la convention qui lie l'Agglomération de la Région de Compiègne à I-Trans. Cette structure rassemble les principaux intervenants du secteur des transports de la moitié nord de la France et porte des projets innovants, notamment

dans le domaine ferroviaire et en faveur du respect de l'environnement. Car les Rives de l'Oise sont le centre d'accueil du pôle de compétitivité interrégional voulu par l'Etat qui justement porte sur le développement durable dans le domaine des transports.

La convention I-Trans

Le vendredi 27 juin a marqué une étape importante de la collaboration entre l'ARC et le pôle de compétitivité à vocation mondiale I-Trans avec la signature d'une convention de partenariat qui a été signée par Jean-Marie Delbecq, Président de Transports Terrestres Promotion Northern France et Michel Foubert, premier adjoint au Maire de Compiègne, Président de la commission Grandes infrastructures, enseignement supérieur, haute technologie, emploi et formation de l'ARC. ■

Une plaque dédiée au créateur du plus ancien site industriel de Compiègne



André Laubie, créateur du groupe industriel ACC La Jonchère, notamment implanté à Bellicart, est justement mis à l'honneur avec une plaque gravée à son nom apposée sur le mur de cet établissement compiégnais.

C'est à un homme d'exception, un entrepreneur exemplaire, aujourd'hui disparu, à qui l'on doit notamment la création d'un groupe industriel de renommée mondiale, qu'une plaque commémorative a été dédiée.

Ce n'est pas pour rien que cette plaque qui porte le nom de André Laubie a été posée sur le mur de l'entreprise ACC La Jonchère, au cœur du quartier de Bellicart. C'est là en effet que cette société conçoit et produit des pièces de haute technologie destinées à l'industrie aéronautique, équipant par exemple le nouvel Airbus A 380.

Un parcours professionnel et personnel

remarquable caractérise André Laubie. Etudiant en finance et droit de gestion, il devient conseil auprès de constructeurs automobiles, français et américains. Il ouvre ensuite son cabinet d'expertise-comptable et crée dans le même temps une revue professionnelle "Le Bilan", première du genre.

André Laubie a notamment choisi Compiègne pour y implanter un site industriel, "une très grande chance pour la ville" soulignait à ce sujet le sénateur-maire Philippe Marini au moment de dévoiler la plaque en compagnie de Paulette Laubie, épouse de André Laubie et présidente du groupe ACC La Jonchère. ■

Création et reprise d'entreprise

L'association Oise-Est Initiative a pour mission principale d'accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises dans le montage technique et financier de leur projet en octroyant des prêts d'honneur à taux 0% sans garantie ni caution personnelle dans le but de faciliter l'accès à un financement bancaire.

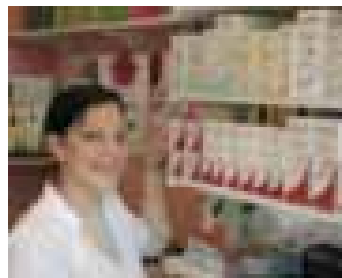
Le montant moyen du prêt d'honneur, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité,

est de 8 000 euros ou 15 000 euros pour le prêt spécial reprise d'entreprise.

Oise-Est Initiative travaille en partenariat avec l'ensemble des opérateurs de la création d'entreprise : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Oise, Chargés de Mission Développement Economique des territoires adhérents, établissements



Willy et Caroline Leroy, ont repris un magasin de fleurs "La vie en rose" à Compiègne au Centre Commercial de la Victoire.



Gladys Dollé, esthéticienne a repris l'institut Plaisir Beauté à Compiègne.

bancaires, experts-comptables, juristes, Boutique de Gestion Le Roseau, Conseil Général de l'Oise, Conseil Régional de Picardie...

Oise-Est Initiative a mis en place un suivi gratuit de l'ensemble des porteurs de projets aidés et a créé un club créateurs (mixte) ainsi qu'un club créateurs réservé aux femmes créatrices.

Pour plus d'information, vous pouvez :
- contacter Oise-Est Initiative au 03.44.23.00.29 ou consulter le site www.oise-est.com
- contacter la Chargée de Mission Développement Economique de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Emilie Auvray, au 03.44.41.83.26. ■

Logement étudiants : des règles à respecter

Vous souhaitez créer un logement pour étudiants, certaines règles d'urbanisme sont à prendre en considération avant de réaliser les travaux d'aménagement.

Si la façade de votre habitation nécessite une modification (par exemple la création d'un velux, d'une porte d'entrée...), il convient de prendre contact avec le service de l'urbanisme en mairie de Compiègne afin de remplir un dossier de Déclaration préalable.

Si le logement pour étudiants nécessite un changement de destination (par exemple, s'il était auparavant destiné à un usage professionnel), une demande de Permis de Construire doit être faite.

Conformément au PLU, une place de stationnement doit être aménagée pour deux chambres créées, soit sur la propriété, soit sur un terrain situé dans un rayon de 300 m. Autres solutions envisageables : acheter une place dans un parc privé ou obtenir une concession à long terme dans un parc de stationnement. Cependant, même quand un seul logement est créé, une place de stationnement doit nécessairement être prévue.

Rens. au 03 44 40 72 00. ■

VIE PRATIQUE

SOCIAL

Le Parcours Alpha sera lancé le 22 septembre



Dans l'Oise, 4 parcours Alpha dont celui de Compiègne se préparent à accueillir amis, voisins et toute personne désireuse de trouver un sens à sa vie.

Dans le cadre du projet national lancé par Alpha France, le Parcours Alpha qui s'adresse à ceux qui s'interrogent sur le sens de la vie, qui désirent en savoir plus sur la foi chrétienne ou souhaitent reprendre les bases de la foi, débutera à Compiègne par un dîner d'ouverture le lundi 22 septembre à 19h30, dans la salle municipale de l'église Notre Dame de la Source (face à l'Intermarché de Royallieu). Il sera suivi d'un exposé qui aura pour

thème : "Le christianisme : faux, ennuyeux, dépassé ?"

Ce parcours animé par une équipe inter paroissiale catholique se déroulera pendant 10 lundis consécutifs et un week-end détente à la campagne. Il est gratuit, chacun étant libre de participer ou non à toutes les séances. Renseignements au 03 44 40 09 77 ou 03 44 37 07 24 ou : alphacompiègne@yahoo.fr
Site Internet : www.parcoursalpha.fr ■

WWW.COMPIEGNE.FR

De nouveaux services en ligne

Je prépare la rentrée scolaire de mon enfant

Certains événements de notre vie demandent d'effectuer de nombreuses démarches simultanément. Après la rubrique "Je suis nouvel arrivant" réalisée il y a un an en par-

tenariat avec la Caisse des Dépôts, la ville de Compiègne lance "Je prépare la rentrée scolaire de mon enfant". En fonction de votre situation familiale, de la scolarité de vos enfants, cette nouvelle rubrique vous accompagne dans la réalisation et le suivi de vos démarches (inscription, assurance, rentrée, allocation...).

D'autres services vous aideront également dans votre quotidien :

- Si votre famille s'agrandit,
- Si vous avez un projet de vie commune,
- Si vous ou vos proches allez quitter une unité de soin,
- Si vous venez de perdre un proche.

Téléservices

N'oubliez pas que de nombreuses démarches administratives peuvent être accomplies depuis chez vous, sans déplacement, et votre dossier suivi par nos agents : demandes d'acte de naissance, d'acte de décès, d'acte de mariage, les demandes de livret de famille, d'autorisation temporaire de débit de boissons, d'attestation de changement de domicile pour l'étranger. ■



TRANSPORTS

Les cars scolaires de l'ARC ouverts aux autres usagers

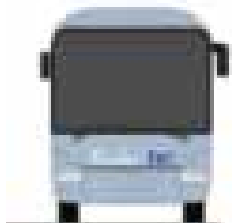


27 cars scolaires neufs aux couleurs de l'ARC sont utilisés par les transporteurs retenus par l'agglomération (Evrard et Charlot).

A partir de la rentrée de septembre, les collégiens et les lycéens empruntent les cars de l'agglomération pour se rendre au collège ou au lycée.

Les premiers concernés par ce nouveau service sont les 2 000 élèves habitant l'une des 15 communes de l'agglomération et fréquentant l'un des établissements suivants :
- collèges Ferdinand-Bac à Compiègne, Claude-Debussy à Margny et Jules-Verne à La Croix-Saint-Ouen
- lycées Mireille-Genet et Pierre d'Ailly à Compiègne, Charles-de-Gaulle à La-Croix-Saint-Ouen
ainsi que les institutions Notre-Dame-de-la-Tilloye, Guynemer et Sévigné.
Mais tous les habitants de l'agglomération peuvent également emprunter ces cars pour se rendre dans une autre commune.

Les cars transportant les lycéens (mais non ceux qui sont destinés aux collégiens) seront en effet ouverts à tous les usagers. **Bien entendu ce service est gratuit.** Vous pouvez consulter les horaires des cars scolaires sur le site internet de l'ARC (www.agglo-compiegne.fr). Ils sont également disponibles à l'accueil de l'ARC place de l'Hôtel de ville à Compiègne et dans les établissements scolaires. ■



ARMÉE

L'armée de l'Air recrute

L'armée de l'Air offre, au travers du recrutement des militaires, la possibilité d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle.

Diverses spécialités sont proposées aux futurs engagés : fusilier commando, conducteur routier, installateur télécom, magasinier,.... Après étude des candidatures, les jeunes peuvent envisager de devenir :
- soit volontaire de l'armée de l'air, pour ceux qui, âgés de 18 à 26 ans, souhaitent trouver un emploi ne faisant appel à aucune connaissance particulière,
- soit militaire technicien de l'air, pour les jeunes, âgés de 18 à 23 ans, qui disposent d'un niveau scolaire minimum.
Renseignements auprès de la Base aérienne 110 - BIR/section recrutement - 60314 Creil cédex - tél. 03 44 28 70 91 ou 03 44 28 67 71 ou auprès du Chargé de mission, Roger Courcier, qui assure des permanences à l'Espace du Puy du Roy (salle A), 5 bis rue Charles Faroux à Compiègne, les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois, de 17h à 18h.

Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire pour les garçons et les filles de nationalité française, âgés de 16 ans. Les personnes concernées ont trois mois à compter de leur 16^{ème} anniversaire pour effectuer cette démarche à la mairie de leur domicile, munies d'une carte nationale d'identité française et du livret de famille des parents. Renseignements au 03 44 40 72 30. ■

BRÈVES

• Pharmacies de garde

Samedi 6 septembre : Pharmacie Carton-Harrissart, 1 rue de Compiègne à Venette.

Dimanche 7 septembre : Pharmacie du Marché, 16 rue Saint-Corneille à Compiègne.

Samedi 13 septembre : Pharmacie Bonnefoy, 75 rue Carnot à Compiègne.

Dimanche 14 septembre : Pharmacie Parmentier, 31 rue Saint-Corneille à Compiègne.

Samedi 20 septembre : Pharmacie de l'Hôtel de Ville, 8 rue Jean Legendre à Compiègne.

Dimanche 21 septembre : Pharmacie Ginestet-Guéant, 38 rue Solférino à Compiègne.

Samedi 27 septembre : Pharmacie Degouy, rue Philéas Lebesgue à Compiègne.

Dimanche 28 septembre : Pharmacie Fontaine, 2 rue Solférino à Compiègne.

Dans la semaine, la pharmacie de garde qui assure la permanence en soirée est affichée sur la façade des pharmacies. Après 21 heures, il convient de se présenter au Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain à Compiègne, muni de l'ordonnance médicale.

• SOS Papa

L'association « SOS Papa Picardie : J'ai droit à mes deux parents » tient une permanence chaque 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois à 19h à l'annexe de l'Hôtel de Ville - 2, rue de la Surveillance. Rens. au 08 71 06 54 22.

• FNACA

La FNACA tiendra sa réunion mensuelle de rentrée et sa permanence le mercredi 3 septembre de 9h à 11h30, aux Salles Saint-Nicolas (Salle René Terlutte).

ACTUALITÉ

NOUVEAUX COMPIÉGNOIS

Les nouveaux habitants de la cité sont à l'honneur

Le samedi 6 septembre à 11h, le sénateur-maire Philippe Marini, les élus compiégnois et l'association AVF Compiègne accueillent les nouveaux Compiégnois dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville.

Compiègne, ville qui conjugue un riche passé historique et un dynamisme économique qui lui permettent de se développer harmonieusement dans un cadre de vie exceptionnel, organise chaque année depuis plus de 15 ans, une réception de bienvenue à l'intention des nouveaux arrivants pour leur faire découvrir leur nouveau lieu de vie et faciliter leur intégration.

Le samedi 6 septembre à 9h30, les nouveaux Compiégnois pourront faire connaissance avec leur ville d'adoption à l'occasion d'un « tour de ville » guidé et commenté par une conférencière, au départ de l'Office de Tourisme.

A 11h, un accueil privilégié leur sera réservé dans les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville. Après avoir rencontré les élus compiégnois, des informations utiles sur la ville leur seront remises. Une bonne occasion pour ces nouveaux arrivants de se familiariser avec leur ville d'adoption et de créer de nouvelles relations !

Renseignements au 03 44 40 72 00. ■

La Fête des associations battra son plein en centre-ville

Le samedi 6 septembre de 12h à 18h, la Ville de Compiègne vous donne rendez-vous à la Fête des associations. Réparties cette année sur trois sites, au Cloître Saint-Corneille, dans les salles Saint-Nicolas et place du Change (avec le Forum des Sports qui lui aura lieu de 10h à 18h), plus de 160 associations seront présentes. Sport, culture, tourisme, loisirs, jumelages, social-solidarité, humanitaire, environnement, clubs-services, jeunesse, associations de quartiers, patriotiques ou encore à caractère économique... de multiples domaines de la vie associative locale seront représentés. L'occasion pour tous les bénévoles du monde associatif qui donnent sans compter tout au long de l'année, de présenter et mettre en valeur leurs activités, de rencontrer les Compiégnois et pourquoi pas de faire de nouveaux adeptes. Des démonstrations seront également proposées au public. Entrée libre. Renseignements au 03 44 40 72 00.

CHALLENGE L'EQUIPE

Compiègne tout près du titre de ville la plus sportive



Compiègne a été classée au deuxième rang des villes les plus sportives.

Qualité et variété des équipements sportifs, richesse du tissu associatif, abondance des événements et des sportifs de haut niveau, mais aussi bonne coopération entre l'Office des sports, les associations et la Ville ont été les points forts du dossier compiégnois, qui n'ont pas échappé aux membres du jury.

"Le Challenge L'Equipe des villes les plus sportives a été d'un très bon niveau cette année, et les deux premiers méritaient vraiment de gagner" explique Jean Luzenfichter, le

rapporteur du jury. "Le vote a été très serré car Compiègne ne s'incline que de trois voix, ce qui est peu".

Compiègne se classe finalement deuxième derrière Bron (Rhône) avec cinq voix contre huit, dans la catégorie des villes de 20 000 à 100 000 habitants.

"Le dossier Compiégnois était vraiment excellent", poursuit Alain Luzenfichter.

Le Challenge l'Equipe, qu'est-ce que c'est ?

Chaque année, les communes sont invitées à remplir un dossier faisant état de leur politique sportive : nombre de pratiquants, athlètes de haut niveau, descriptif des équipements sportifs, événements, relations avec les clubs. Après réception des dossiers, le jury retient cinq villes finalistes et élit la Ville la plus sportive en fonction du dossier, de la visite des villes et d'un film réalisé par chaque collectivité. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle

Réalisation : Service communication (ville de Compiègne)

Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 40 35 77 60

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

Vous cherchez une assistante maternelle, vous avez besoin d'une place en crèche, le guichet unique de la ville de Compiègne vous accueille et répond à vos demandes

Guichet Unique 0 800 80 12 63

Top Performance

FOOT - RUGBY et SPORT CO

RUNNING ATHLÉ - TRIATHLON

Inauguré le 22 mars par : LADJ DOUCOURE et miss France 2007

TOP PERF a pu, grâce à son choix, ses prix et sa qualité de conseils devenir une référence en matière de running sur Compiègne et en Picardie. Aujourd'hui dans ses nouveaux locaux, vous serez reçus par deux vendeurs spécialisés dans 60 m² dédiés au sport. Ne choisissez plus vos runnings par hasard!!!

Rue Molière face à la gare côté Margny près du Biocoop 03 44 3000 26

NIKE MIZUNO ASICS PUMA newbalance lafuma

McDonald's

Être le restaurant des enfants nous donne des responsabilités

Nous comporter avec éthique

Arrêter la publicité dans les programmes enfants

- Pour faciliter le contrôle parental, suppression de la publicité sur le Happy Meal™ dans les programmes TV exclusivement destinés aux enfants

Préserver leur environnement

Des gestes concrets dès aujourd'hui

- Optimisation du poids des emballages depuis plusieurs années permettant une économie de 4 000 T de papier et de près de 4 100 T de plastique en 2007*
- Collecte de huiles de friture usagées dans la plupart de nos restaurants pour transformation en biodiesel

*Estimation McDonald's 2007

Inciter les enfants à faire du sport

- Aire de jeux dans la plupart des restaurants
- Organisation depuis mai 2007 durant l'été d'une tournée découverte-multi-sports dans plusieurs villes de France sous l'égide du Comité National Olympique du Sport Français

Des gestes concrets pour demain

- Première entreprise de restauration rapide à avoir réalisé son Bilan Carbone™ en partenariat avec l'ADEME*
- Objectif : réduire de 8 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2010
- Engagement à sensibiliser les enfants aux gestes éco-citoyens

*Agence de l'Environnement et de la Métrique de l'Énergie

Les collections à venir

CoCoom In hardy

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

Miele Meubles GAGGENAU